

Communiqué de presse
Bruxelles, 08.06.2016

Marc Bourgeois est élu Taxman 2016

Marc Bourgeois, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, est le lauréat du Taxman Award 2016, l'élection organisée tous les ans par la compagnie d'assurances ERGO Insurance. Le Taxman Award est décerné à la personne ou à l'organisation qui a fourni la contribution la plus remarquable à la fiscalité. Marc Bourgeois a également décroché le Prix du Jury. Le Taxman Student Award est revenu à Romain Bomboir pour son travail de fin d'études 'La transmission de l'entreprise familiale à forme sociétaire'.



Marc Bourgeois a obtenu une licence en Droit à l'Université de Liège en 1998, puis un doctorat en 2007. Il est ensuite devenu professeur de droit fiscal et de finances publiques dans cette même université, au sein de laquelle il a participé à la création du Tax Institute. Marc Bourgeois s'est plus particulièrement distingué par ses travaux sur le fédéralisme budgétaire, sur la régionalisation des impôts et sur la distinction entre fraude fiscale et évasion fiscale. Il est en outre fondateur et rédacteur en chef du magazine 'Revue de fiscalité régionale et locale' et vice-président du Conseil wallon de la Fiscalité et des Finances. Le **Prix du Jury** lui a également été décerné.

Marc Bourgeois succède à **André Decoster**, qui a remporté l'édition 2015 du Taxman Award. Les lauréats des éditions précédentes sont respectivement la **Commission des Normes comptables** (2014), le groupe de travail '**Fiscalement Correct**' (2013), la **Fiscale Hogeschool** (2012), **Didier Reynders** (2011), **Luc Cassiman** (2010), **Ine Lejeune** (2009) et **Dirk Van Mechelen** (2008).

Les autres nominés étaient:

- **Guy Vanhengel**, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget et des Relations extérieures ;
- **Noël Colpin**, ex-administrateur général honoraire des Douanes et Accises du Service public fédéral Finances ;
- **Roland Rosoux**, conciliateur fiscal attaché au Service public fédéral Finances ;
- Le Service des Décisions Anticipées en matières fiscales, représenté par **Steven Vanden Berghe**.

« Cette 9^e édition a connu un franc succès », commente Jan De Meyer, Head of Tax Management et rédacteur en chef du Guide Impôts chez ERGO Insurance. « En quelques années, le Taxman Award est devenu une référence dans le monde de la fiscalité. Nous sommes très heureux de décerner le Taxman Award 2016 à Marc Bourgeois pour son implication au sein du Tax Institute et pour ses multiples travaux scientifiques. Au travers de ses nombreuses activités universitaires, il contribue à la transmission du savoir et de la passion auprès des jeunes générations. Cette année, nous avons profité pour la première fois de la remise des prix pour organiser un débat, sous la houlette d'Indra De Witte, axé sur trois thèmes fiscaux: 'Deuxième tax shift et réforme fiscale. Plus que nécessaire?', 'Poids de l'Etat et pression fiscale' et 'La simplification fiscale'. »

Taxman Student Award

Romain Bomboir a remporté le Taxman Student Award 2016 pour son travail de fin d'études intitulé "La transmission de l'entreprise familiale à forme sociétaire", déposé dans le cadre de son épreuve de baccalauréat à la Haute Ecole Libre Mosane, Sainte-Marie Campus Guillemins. Il s'est vu remettre le **Taxman Student Award 2016**, ainsi qu'un chèque de 2.000 euros.

ERGO Insurance sa

Boulevard Bischoffsheim 1-8, 1000 Bruxelles, Belgique | T +32 (0)2 535 57 11 | F +32 (0)2 535 57 00 | www.ergo-insurance.be
Bruxelles RPM 0414.875.829 | IBAN BE24 3101 1430 0038 | BIC BBRUBEBB | Entreprise d'assurances agréée sous le code 0735

Communiqué de presse
Bruxelles, 08.06.2016

À propos du Taxman Award

Le Taxman Award est décerné tous les ans à la personne (ou à l'organisation) qui a fourni la contribution la plus remarquable à la fiscalité. Cette contribution peut porter sur la simplification fiscale, la réduction de la pression fiscale ou la dimension humaine dans ce domaine. Le Taxman est élu parmi une série de nominés sélectionnés par un jury professionnel. Le lauréat de l'Award est choisi en fonction des votes du public et du jury.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :

Jan De Meyer – Head of Tax Management et rédacteur en chef du Guide Impôts d'ERGO Insurance
Tél: +32 (0)2 278 27 09
E-mail: jan.de_meyer@ergo.be

Ou

Nathalie De Heem – Head of Marketing ERGO Insurance
Tél: +32 (0)2 278 27 93
E-mail: nathalie.de_heem@ergo.be

À propos du groupe ERGO Insurance

ERGO est un des plus importants groupes d'assurance en Allemagne et en Europe. Dans le monde entier, le groupe est représenté dans plus de 30 pays et concentre ses activités en Europe et en Asie. ERGO propose un éventail complet d'assurances, de prestations et de services. Sur son marché domestique en Allemagne, ERGO se place parmi les premiers fournisseurs, tous segments confondus. Quelque 43,000 personnes travaillent pour le groupe, soit en tant que salariés, soit en tant que représentants indépendants.

En 2015, ERGO a enregistré un encaissement de primes de 17,9 milliards d'euros. ERGO fait partie du groupe Munich Re, un des plus grands réassureurs et porteurs de risques au monde.
Plus d'informations sur www.ergo.com.

ERGO Insurance en Belgique

En Belgique, le groupe Munich Re est actif par le biais de trois entreprises : ERGO Insurance (assurances-vie), DKV Belgium (assurance maladie) et D.A.S. (assurance protection juridique). ERGO Insurance est actif sous le nom d'ERGO via son réseau exclusif (environ 500 conseillers indépendants actifs et 300 agents en Belgique) et par le réseau de courtiers sous l'enseigne ERGO Life (environ 500 courtiers indépendants actifs). La société compte 338 collaborateurs, actifs au siège ou dans un des 20 Business Centers locaux.

Plus de 800.000 clients en Belgique accordent leur confiance à ERGO Insurance. L'assureur est parvenu à se positionner comme un des leaders du marché dans le segment de l'épargne-pension avec une part de marché de 18,7%.
Plus d'informations sur www.ergo-insurance.be.

ERGO Insurance sa

Boulevard Bischoffsheim 1-8, 1000 Bruxelles, Belgique | T +32 (0)2 535 57 11 | F +32 (0)2 535 57 00 | www.ergo-insurance.be
Bruxelles RPM 0414.875.829 | IBAN BE24 3101 1430 0038 | BIC BBRUBEBB | Entreprise d'assurances agréée sous le code 0735